

PROCES VERBAL

CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 17 MARS 2022 à 20H30

Etaient présents : Mesdames BEYSSAC, PRALONG, LANNOY, GIRARD, GALLET-ALLAIN, Messieurs OULION, CARLE, SABIN, GIBERT, REMOND et CHAPYTS.

Madame Ginette GALLET-ALLAIN est nommée secrétaire de séance

1 - Délibération pour le renouvellement de la convention avec le Centre de Gestion :

Madame le Maire informe le conseil municipal que le Centre de Gestion nous propose de renouveler la convention d'assistance aux progiciels de gestion et également pour une mission de dématérialisation des procédures.

Cette nouvelle convention produira ses effets jusqu'au 31 décembre 2026, avec possibilité de résilier cette convention au 31 décembre de chaque année moyennant un préavis de 3 mois.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Madame le maire à signer la convention, à l'exécuter et à engager les frais y afférant.

2 - Vente de bien de section de Challes à M CROUAIL :

Madame le maire fait part au Conseil municipal de la demande de M.Crouail d'acquérir la parcelle n° 1897 de la section E d'une superficie de 585 m.

Après discussion, il s'avère que ce bien comporte une servitude de passage pour accéder au terrain cadastré sous le n° 2096 de la section E.

De ce fait, Patrice Carle projette de rencontrer M Crouail afin de l'informer de cette servitude et de voir comment la formaliser dans l'acte de vente.

De ce fait, la délibération est reportée à une date ultérieure.

3 - Délibération pour la dénomination des rues de la commune :

Après consultation auprès des habitants et après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal décide la dénomination suivante pour les hameaux et les 10 voies restant à nommer sur le bourg : voir tableaux ci-dessous

4 - Affaires diverses :

Etablissement du planning des élections du 10 et 24 avril 2022

Commémoration des cent ans du monument aux morts prévu le 3 juillet 2022 :

E GIRARD et S GIBERT présentent le déroulement de la cérémonie, à savoir l'intervention d'une harmonie, de l'armée, des enfants de l'école, suivie d'un apéritif sur la place de l'église.

Serge Gibert propose de rencontrer Madame Butty du Parc Livradois Forez pour l'aménagement de bourg.